



Assemblée générale

Distr. générale
10 novembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 95 de l'ordre du jour

Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

Rapport de la Première Commission

Rapporteuse : M^{me} Tetyana **Pokhval'ona** (Ukraine)

I. Introduction

1. La question intitulée « Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, conformément à sa résolution 63/518 du 2 décembre 2008.
2. À sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2009, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.
3. À sa 2^e séance, le 5 octobre 2009, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur toutes les questions touchant au désarmement et à la sécurité internationale qui lui avaient été renvoyées, à savoir les points 86 à 103. Ce débat a eu lieu de la 2^e à la 8^e séance, du 5 au 9 et le 12 octobre (voir A/C.1/64/PV.2 à 8). La Commission a également consacré 10 séances, du 13 au 16 et du 19 au 23 octobre, à un échange de vues avec le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement et d'autres hauts responsables, à des débats avec des experts indépendants et à l'examen de la suite donnée aux résolutions et décisions adoptées lors de précédentes sessions (voir A/C.1/64/PV.9 à 18). Les différentes questions ont fait l'objet de discussions thématiques et des projets de résolution ont été présentés et examinés, de la 9^e à la 18^e séance, du 13 au 16 et du 19 au 23 octobre (voir A/C.1/64/PV.9 à 18). Toutes les décisions concernant les projets de résolution ont été prises de la 19^e à la 23^e séance, du 27 au 30 octobre et le 2 novembre (voir A/C.1/64/PV.19 à 23).



4. Aucun document n'a été soumis pour examen au titre de ce point de l'ordre du jour.

II. Examen du projet de décision A/C.1/64/L.21

5. À la 16^e séance, le 21 octobre, le représentant de l'Inde a présenté un projet de décision intitulé « Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement » (A/C.1/64/L.21).
6. À sa 20^e séance, le 28 octobre, la Commission a adopté le projet de décision A/C.1/64/L.21 sans le mettre aux voix (voir par. 7).

III. Recommandation de la Première Commission

7. La Première Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

L'Assemblée générale décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-cinquième session la question intitulée « Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement ».
